

Delémont, le 13 octobre 2021

# Communiqué de presse

## Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 01.10.2021

## Sécurité des enfants le soir d'halloween

**Le 31 octobre aura lieu la traditionnelle et terrifiante quête des bonbons halloween. Pour éviter les « mauvais sorts », la police cantonale jurassienne invite parents, enfants et usagers de la route à adopter quelques mesures de sécurité. Les plus jeunes vont sillonner les rues à la recherche d'alléchantes sucreries. Les distractions et les déguisements peuvent engendrer des situations à risque.**

Les plus jeunes rivalisent d'inventivité pour être les plus effrayants possible le soir d'halloween. Ils vont aller à la rencontre des gens, dans la rue et sur leur pas de porte pour tenter d'obtenir des gourmandises. La distraction, un déguisement pas bien ajusté et foncé, un masque réduisant la vue ou encore la sortie dans le quartier sont autant de motifs qui peuvent augmenter les risques d'être victime d'un accident ou d'une personne malintentionnée.

Voici quelques conseils pour que les enfants fêtent halloween en toute sécurité :

- **Le maquillage** sera privilégié à un masque qui souvent réduit le champ de vision ;
- **Un déguisement bien ajusté** évitera de s'encoupler et de chuter ;
- **Un déguisement visible** (couleurs claires, bandes réfléchissantes, lumières) permettra aux usagers de la route de les apercevoir suffisamment tôt ;
- **Sortir en groupe** d'au minimum trois enfants qui resteront ensemble tout au long de leurs tournées. Les plus petits seront accompagnés d'un adulte ;
- **Etablir à l'avance** un itinéraire et une heure de rentrée ;
- **Interdire aux enfants d'entrer** dans des voitures ou des logements et maisons de personnes qu'ils ne connaissent pas bien ou sans y avoir été invité ;
- **En tant qu'usager de la route, être très attentif** au comportement parfois surprenant d'un enfant en fête. Diminuer la vitesse et s'arrêter au besoin.
- Sensibiliser les enfants que **l'anonymat du costume n'autorise pas** les déprédations, les souillures et autres comportements injurieux et grossiers, même s'ils ne reçoivent pas de « butin ».

Précédemment, il n'a pas été constaté d'importants débordements ou accidents lors des précédentes fêtes d'halloween.

En cas d'abus, les plaintes peuvent être déposées à la police dans les [réceptions](#) qui ont été adaptées aux mesures actuelles de protection contre la COVID-19. La police est et reste accessible par d'autres

---

canaux. En composant le 117 en cas d'urgence, via le 032 / 420 65 65 pour une requête non urgente, par courrier électronique et postal selon les [adresses](#) présentes sur le site internet de la police.

La police souhaite une belle fête d'halloween à toutes et tous.

*Personne de contact :*

*Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65*